

La CGT IP a demandé une audience RH, notamment pour faire un état des lieux des services post mobilités à l'aune des vacances estivales. La CGT IP a ouvert l'audience en dressant le constat d'une dégradation générale des conditions de travail qui n'est pas uniquement due au phénomène de sous-effectif mais à une perte de sens du travail, tout corps confondu, à des organisations de service qui laissent perdurer des problèmes et une absence de priorisation sur les sites les plus tendus.

✚ **La CGT IP a posé la question du rattrapage de la PSS pour les promotions concernées**

La DISP ne peut pas donner de calendrier car elle l'attend de la DGAP qui s'est engagée à communiquer auprès des personnels. Si le principe de ce rattrapage semble acquis, il sera fonction du traitement individualisé de chaque situation et de l'injection des données dans le logiciel de traitement RH ! Encore une fois nous voilà confrontés à un problème technique d'applicatif...

La DISP a rappelé également le sous-effectif chronique des services RH de la centrale : alors que le service RH de la DISP Grand Est fonctionne lui-même en sous-effectif, des agents sont placés en renfort de la centrale afin de ne pas pénaliser les agent.es sur les aspects paye notamment !

Il est temps que la DGAP et plus largement le ministère se posent la question de l'attractivité car c'est un phénomène qui dure et qui n'est pas prêt de se résorber au vu de la politique salariale qui est menée pour nos collègues administratifs !

✚ **La dotation des postes en SPIP**

Pour la CGT IP il s'agissait au travers de cet échange de connaître la marge de manœuvre de la DISP en vue de la rentrée. On s'attendait au pire avec la politique ministérielle de promotion des ESR mais le nombre de postes de CPIP proposé est en deçà de nos projections les plus pessimistes :

**Postes CPIP post mobilité : 4 arrivées dont 2 sur l'expérimentation et 13 départs de la DISP
Arrivée de CPIP à la rentrée : 7 dont 4 fléchés ESR et 3 pour abonder les services !**

La DISP n'a aucune marge de manœuvre, la centrale la renvoie à un « schéma d'emploi » qui nous laisse songeurs puisque les effectifs de référence ne sont pas atteints. Même les postes contractuels sont réduits drastiquement de près de 50 % dès la rentrée.

Le sous texte est le suivant : en pleine période de restriction budgétaire et en pré campagne présidentielle, la fonction publique n'est clairement pas une priorité de ce gouvernement et encore moins du ministre ! Le sous effectif s'inscrit durablement dans notre administration, à l'instar de ce que connaissent nos collègues personnels de surveillance.

✚ **La CGT IP n'a pas souhaité contribuer à la répartition de ces 3 postes qui ne correspondent en rien à l'expression des besoins de chaque SPIP de l'inter région. Elle a plutôt rappelé la réalité des SPIP de l'inter région :**

- **L'ouverture tambour battant du 3^e bâtiment de Villenauxe** sans anticipation des moyens du SPIP s'inscrit dans la chronique annoncée par notre organisation : actuellement seules 2 CPIP restent en poste sans aucune mise en protection. La CGT IP a demandé un plan d'urgence pour le 6 juillet 26.
- **Un triangle des Bermudes s'installe sur les antennes rurales** les plus éloignées de la DISP dans les SPIP 08, 52 et 55, pourtant c'est bien dans ces espaces que la continuité du service public s'exerce,

que les POP sont déjà assurées semaine et week-end dans l'indifférence la plus totale. La CGT IP a donc demandé un renfort via des postes contractuels pour ne pas les oublier.

- **Les centres de détention** de toute l'inter-région absorbent des taux de population (100 %) et de turn over (renouvellement complet de la population pénale en moins d'un an) rarement atteints dans un climat de violence qui pénalise la prise en charge de tous, en composant parfois avec des directions d'établissement dysfonctionnelles.
- **Les centres de semi-liberté ou la SAS** font face à une perte unanime des gestes professionnels les plus élémentaires : suivi des levées d'écrou, mise à jour des situations administratives. La spécificité de l'intervention du SPIP dans ces espaces doit absolument être prise en compte pour ne perdre les professionnels qui prennent en charge un public de plus en plus précarisé et en perte de repère.
- **Les grandes antennes urbaines** semblent tirer leur épingle du jeu mais à quel prix ? Le pôle MO de Strasbourg va assurer la vitrine de la DISP et du GDS quand à quelques kilomètres les conditions indignes continuent en milieu fermé, rendant d'autant plus actuels les motifs qui ont valu la récente condamnation par la CEDH.

La plus grande attractivité de ces antennes ne doit pas masquer le clivage MO / MF qui perdure tant les maisons d'arrêt sont devenues de grandes lessiveuses qui réduisent l'espérance de vie professionnelle de tout agent qui y travaille !

Par ailleurs, **la CGT IP a attiré l'attention de la DISP sur les personnels administratifs** : si la situation est moins critique, certaines antennes restent sous-dotées en personnels administratifs alors qu'ils et elles assument la prise en charge de milliers de mesures !

Coté poste DPIP, la CGT IP a dénoncé la création du poste fléché ESR dans une antenne qui compte déjà suffisamment de cadres. La CGT IP est contre la spécialisation ; cet exemple illustre encore aujourd'hui comment elle vient démolir l'équilibre des services et sur-doter des espaces qui n'en ont pas besoin !

Dans les syndicats locaux du Grand Est on est réalistes mais jamais défaitistes : des solutions à moyen terme existent : si la DISP veut réellement SECURISER ses personnels elle doit énoncer clairement ce qui est faisable auprès de l'ensemble des agents et l'assumer auprès des partenaires :

➡ **Prioriser les tâches de chacun sur les suivis individuels** : la dernière revue de dossiers démontre si besoin était que pour l'administration seule l'affectation nominative et les rapports de suivi font l'objet de son attention, le reste c'est pour alimenter Etapes hebdo.

➡ **Annoncer l'état des services aux juridictions** et les rythmes de suivi que cela entraîne

➡ **Etablir des notes de service en mode dégradé** dans tous les SPIP qui le nécessitent

La CGT IP du Grand Est veillera à ce que la direction interrégionale assure son rôle de protection des agents dans tous les sites dès cet été et à la rentrée.

Nos syndicats saisissent dès aujourd'hui la garde des sceaux pour qu'il assume sa politique et les conséquences délétères que ses choix provoquent : qu'il aille chercher les moyens comme il s'y est engagé !

RDV à la rentrée et dans nos HMI